

de *Prestes*, pleines de mouvement et de vie, présentent un aspect agréable : il est à regretter, toutefois, que celle du *Bourg*, la plus centrale de toutes, ne s'élargisse pas et ne chemine point sur une ligne moins courbe. La partie supérieure de la rue de la *Ferté*, la plus voisine de l'embranchement des routes de Chalon et de Mâcon, est la plus neuve. Le port du canal en motiva originairement la construction. Malgré son plan vivement incliné, elle offre, par sa largeur et sa régularité, un appareil imposant. La place qui la précède, la *Ferté*, est susceptible, toute inégale qu'elle est dans le niveau de sa surface, de recevoir beaucoup d'embellissements : il serait à désirer qu'une fontaine monumentale s'élevât à son milieu et que son plan occidental se peuplât d'élégantes demeures. Cette place et la rue qui y mène tirent leur nom de l'Abbaye de la Ferté-sur-Grosne, première fille de Cîteaux, qui avait des propriétés considérables foncières et bâties dans ce quartier et dans la campagne adjacente. Elle possédait de même des maisons et des terrains à Chalon-sur-Saône et à Beaune. Toutefois, il paraîtrait qu'avant 1789, elle avait aliéné ces biens, car il n'en est pas question dans une pièce importante que j'ai consultée à Mâcon, aux archives départementales de Saône-et-Loire. Je veux parler de l'*Inventaire des titres et papiers provenant des cy-devant maisons religieuses, des maisons d'émigrés, etc. du cy-devant district de Chalon-sur-Saône, déposés aux archives de l'administration de ce district*, et daté de la même ville, le 16 thermidor, an 6 de la république une et indivisible, signé :

BORDET, P. PARISE (1).

(1) On lit au bas de cet inventaire qui m'a été obligeamment communiqué par M. Ragut :

« Vu le présent inventaire et vérification faite d'icelui ; nous, administra